

Lorsque la maladie a fait son apparition, la thérapeutique purement médicale est peu efficace; sans doute les soins de propreté, le lavage antiseptique des plaies pourront être utiles; il sera bon d'éviter les traumatismes; un traitement s'adressant à l'état général devra être mis en œuvre; en cas d'hémato-chylurie, le repos au lit et le régime lacté seront indiqués; sans doute aussi on pourra essayer une médication interne, bien que la plupart des médicaments tour à tour employés n'aient pas eu d'action bien nette. C'est ainsi qu'on a préconisé l'arsenic, les mercuriaux, l'iodure de potassium, l'acide salicylique, la glycérine, la térébenthine, le copahu, l'huile de fougère mâle, la santoline. M. De Brun¹ signale aussi l'acide benzoïque employé à la dose de 50 centigrammes, trois fois par jour (Roy), le thymol préconisé par Lawrie, à la dose de 5 centigrammes toutes les quatre heures.

M. Lancereaux² a proposé d'atteindre plus directement le parasite; dans le but de combattre, non les embryons, mais les générateurs, il conseille de diriger vers ceux-ci l'effort thérapeutique, en les détruisant dans leur habitat ordinaire, les vaisseaux lymphatiques en amont des ganglions³; il propose donc, pour arriver à détruire la filaire femelle, de pratiquer dans les ganglions lymphatiques des injections de teinture d'iode ou de toute autre substance parasiticide; mais, par crainte du traumatisme du système lymphatique, il n'a pas pu se décider à pratiquer ces injections, qu'il considère pourtant comme logiquement indiquées.

Enfin le traitement chirurgical peut intervenir, soit pour évacuer par ponction divers épanchements symptomatiques de la filaire (hydrocèle chyleuse, ascite chyleuse, chylothorax, etc.), soit pour intervenir plus radicalement sur les dilatations lymphatiques en raison de leur douleur ou de leur volume ou sur l'éléphantiasis du scrotum, résultat de la thrombose lymphatique; l'ablation du varicocèle lymphatique notamment peut être assez facilement opérée et suivie de succès parfois définitif (Moty, Audain); on peut aussi avoir à intervenir chirurgicalement pour une suppuration consécutive à la mort d'une filaire adulte, les abcès du scrotum dus à cette cause n'étant relativement pas rares.

Pierre LEREBoullet.

1. DE BRUN, *Maladies des pays chauds*, t. II, p. 130 (Aide-mémoire Léauté).

2. LANCEREAUX, art. *Filariose* du *Traité de médecine* Brouardel-Gilbert, t. III, p. 19.

3. Ce n'est pas là, d'ailleurs, l'opinion unanime. Pour de Brun, les filaires vivantes, qui n'auraient aucune action nocive, n'ont pas de lieu d'élection déterminé, vivant pendant longtemps dans les vaisseaux sanguins et n'habitant que tardivement les troncs lymphatiques.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

SEPTIÈME PARTIE

MALADIES DES REINS

Congestion rénale.....	Marcel Labbé.....	1
Néphrites.....	J. Castaigne.....	3
Indications thérapeutiques générales.....		4
Traitement des néphrites aiguës.....		22
Traitement des néphrites subaiguës et chroniques.....		29
Suppurations rénales.....	Marcel Labbé.....	57
Parasites des reins.....	—.....	64
Lithiase rénale.....	—.....	65
Hydronéphrose.....	—.....	76
Périnéphrite.....	—.....	79
Rein mobile.....	—.....	81
Urémie.....	J. Castaigne.....	88
Hématurie.....	Marcel Labbé.....	109
Hémoglobinurie.....	—.....	111
Maladie d'Addison.....	G. Maurange.....	115

HUITIÈME PARTIE

MALADIES DE LA PEAU

Acnés.....	E. Sergent.....	122
Alopécies et pelades.....	E. Leredde.....	128